

Bon résultat annuel dans un contexte difficile

Mesdames, Messieurs,

1. Performance, contexte et placement de la fortune en 2020

Contexte de placement

Après une année 2020 qui a débuté sur les chapeaux de roue, les principales bourses d'actions ont enregistré la chute la plus rapide de leur histoire en raison de la pandémie de Covid-19, avant de renouer tout aussi rapidement avec des niveaux record. 2020 restera dans les annales comme une année de tous les extrêmes. Ainsi, le pétrole s'est momentanément négocié au-dessous de zéro et la valeur boursière du fabricant de voitures électriques Tesla a enregistré une hausse fulgurante et dépasse aujourd'hui celle de Nissan/Renault/Mitsubishi, General Motors, Toyota et Volkswagen réunis!

Le cours des actions a été porté par la perspective d'un bas niveau des intérêts durant plusieurs années encore, avec des taux d'intérêt négatifs dans plusieurs monnaies. Le résultat des élections américaines, l'accord sur le Brexit, les espoirs placés dans les vaccins contre le Covid-19 et les investissements de plusieurs milliards attendus dans des projets d'infrastructure y ont aussi contribué, faisant régner un climat proche de l'euphorie sur les marchés boursiers.

Les taux d'intérêt sont demeurés faibles dans le monde entier. En Suisse, les rendements des obligations de la Confédération à 10 ans sont restés constants à -0,5%. Les intérêts à court terme s'élèvent quant à eux à -1,0% environ.

Le dollar US s'est nettement déprécié par rapport au franc suisse, passant de 0.97 à 0.88 en comparaison annuelle. L'euro, en revanche, s'est maintenu stable à 1.08 face à la devise helvétique.

Performance

Avec une performance de 4,3%, la caisse de pension Schindler (CP) a réalisé un bon résultat annuel, qui se situe au-dessus de celui de l'indice de comparaison des caisses de pension d'UBS (3,8%). Au cours des dix dernières années, la CP a battu cet indice à neuf reprises.

Précisions relatives au résultat des placements

L'effondrement des marchés financiers en mars 2020 a par moments entraîné une performance nettement négative et un recul du degré de couverture de la CP à 107% environ. Malgré ces turbulences, le conseil de fondation a maintenu sa stratégie de placement à long terme et augmenté certaines positions en actions pour des raisons tactiques, une décision qui s'est révélée judicieuse.

Avec une performance de 7,7%, ce sont les immeubles en Suisse, principale catégorie de placement, qui ont offert le meilleur rendement. Ce résultat réjouissant est attribuable non seulement aux revenus locatifs et aux réévaluations à la suite d'une baisse du taux d'escompte, mais aussi à la vente d'un immeuble à Schlieren ainsi qu'à la première évaluation du projet de construction Moosaic à Emmen. Les actions étrangères et les actions suisses ont également affiché une performance nettement positive de respectivement 7,2% et 5,1%. Lanterne rouge du classement, les immeubles à l'étranger ont quant à eux accusé un recul de 5,4%. La fortune totale est investie à hauteur de quelque 15% en dollars US. La faiblesse du billet vert a grevé la performance de 1% environ.

2. Projets immobiliers

Projet de construction Moosaic, à Emmen / www.moosaic-emmen.ch

Le deuxième bâtiment à la Mooshüslistrasse 14 a été achevé au printemps 2020. Sur les 75 appartements au total, 73 ont trouvé preneur. La moitié de la surface commerciale

disponible a été louée à long terme par la Ligue contre le cancer de Suisse centrale. Cette dernière a terminé les travaux d'aménagement intérieur en novembre 2020 et pris ses quartiers dans les nouveaux locaux.

Projet de construction Schlieren

Le plan d'aménagement privé a été validé en automne 2020. Entre-temps, le projet de construction a été développé, et nous escomptons pouvoir déposer la demande de permis de construire au second semestre 2021.

Étant donné l'ampleur du projet, le conseil de fondation a examiné diverses formes de financement et de collaboration avec des partenaires. Il est arrivé à la conclusion que la CP mènerait elle-même le projet, avec le soutien de spécialistes externes. Au total, la CP investira quelque CHF 100 millions dans ce projet.

Répercussions de la pandémie de Covid-19 sur les revenus locatifs

Environ 90% des revenus des immeubles en propriété directe proviennent du secteur de l'habitat, qui n'est que marginalement touché par les mesures liées au Covid. S'agissant des locaux commerciaux, le restaurant situé au rez-de-chaussée de l'immeuble «Libelle» a été touché par les mesures de confinement. Un accord a rapidement pu être trouvé avec son exploitant pour le loyer durant la période de fermeture ordonnée par le Conseil fédéral.

3. Taux d'intérêt technique et taux de conversion

L'année dernière, la CP a abaissé le taux d'intérêt technique de 2,5% à 1,5% et constitué une provision technique de CHF 44 millions destinée à compenser une nouvelle diminution éventuelle de ce taux à 1,0%.

Le taux de conversion actuel de 5,17% (âge 65 ans) tient compte d'une rémunération du capital de prévoyance de 2,5%. Étant donné le bas niveau persistant des taux d'intérêt, le conseil de fondation a prévu de discuter en 2021 du développement futur des paramètres techniques tels que le taux de conversion, l'âge de la retraite et les possibilités de flexibilisation.

4. Degré de couverture

En l'espace d'une année, le degré de couverture est passé de 115,2% à 118% environ. Il se situe ainsi dans la marge fixée (116% à 124%).

5. Stratégie de placement

Le conseil de fondation a légèrement adapté la stratégie de placement pour 2021: en raison du bas niveau persistant des taux d'intérêt, la part des obligations en CHF a été diminuée de 1% et celle des actions suisses, augmentée en conséquence.

Dans le compartiment des placements alternatifs, les insurance linked securities ont été réduites de 1% et les immeubles à l'étranger, étoffés de 1%. Grâce à cette stratégie de placement, la CP escompte à moyen terme une performance annuelle de 2,4% environ.

en pour-cent	Etat 31.12.2020	Stratégie placement 2020	Stratégie placement 2021	Marge de fluctuation
Liquidités	0.9	1.0	1.0	0 - 15%
Obligations en CHF	15.9	16.5	15.5	+/-10%
Obligations en monn. étr. (hedged)	3.8	4.0	4.0	+/-3.0%
Obligations en monn. étrangères	0.6	0.0	0.0	0 - 5%
Actions suisses	12.1	10.0	11.0	+/-3.0%
Actions étrangères	18.4	16.5	16.5	+/-3.0%
Immeubles en Suisse	31.4	33.0	33.0	+/-5.0%
Immeubles alternatifs à l'étranger	2.5	2.0	3.0	+/-2.0%
Private equity	5.1	6.0	6.0	+/-2.0%
Hedge funds	1.2	2.0	2.0	+/-2.0%
Insurance linked securities	3.1	4.0	3.0	+/-2.0%
Obligations alternatives	2.4	2.0	2.0	+/-2.0%
Matières premières	0.0	0.0	0.0	0 - 2%
Infrastructures	2.6	3.0	3.0	+/-2.0%
	100.0	100.0	100.0	

La répartition sur les quatre secteurs de base selon la stratégie de placement est la suivante:

Valeurs nominales/obligations	21.2	21.5	20.5
Actions	30.5	26.5	27.5
Immeubles en Suisse	31.4	33.0	33.0
Placements alternatifs	16.9	19.0	19.0
	100.0	100.0	100.0

6. Diverses informations actuarielles

a) Rémunération des avoirs de vieillesse en 2020

Compte tenu de la bonne performance, le conseil de fondation a fixé la rémunération des avoirs de vieillesse en 2020 à 1,5%.

b) Rémunération des avoirs de vieillesse pour les sorties jusqu'au 30 novembre 2021

En 2021, les avoirs de vieillesse seront **rémunérés au taux d'intérêt LPP minimal de 1,0%** pour les sorties et les cas de prévoyance jusqu'au 30 novembre 2021.

c) Paiement des rentes en 2021

L'application d'un taux d'intérêt technique de 1,5% aux capitaux de couverture des rentiers et d'une rémunération identique aux avoirs de vieillesse garantit l'égalité de traitement des bénéficiaires de rentes et des assurés actifs en 2020. C'est pourquoi le conseil de fondation a décidé de ne pas augmenter les rentes en 2021 et de ne pas procéder non plus à un versement unique supplémentaire.

Valeurs limites en 2021

Les valeurs limites de la CP sont adaptées compte tenu de l'augmentation des rentes AVS au 1^{er} janvier 2021 et se présentent comme suit:

	2020	2021
Salaire annuel minimal	21'330	21'510
Déduction de coordination	14'220	14'340
Salaire assuré maximal	156'420	157'740

7. Exercice des droits d'actionnaire

Pour les actions détenues directement dans plus de trente sociétés anonymes, la CP a exercé ses droits de vote lors des assemblées générales, conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORAb). Les décisions de vote détaillées peuvent être consultées sur la page d'accueil Internet de la CP (<https://www.schindler-pk.ch>).

8. Révision du règlement de prévoyance au 1^{er} janvier 2021

Maintien de l'assurance dès 55 ans (art. 3.5 règlement CP et art. 47a LPP)

Si l'employeur résilie les rapports de travail d'une personne assurée après l'âge de 55 ans révolus, celle-ci a désormais la possibilité de poursuivre l'assurance lorsqu'elle ne trouve pas d'autre solution pour sa prévoyance. La réglementation adoptée par le conseil de fondation est plus généreuse que la loi, puisque l'art. 47a LPP ne prévoit la possibilité de maintenir l'assurance qu'à partir de 58 ans révolus.

Bénéficiaires du capital décès (art. 13.10)

Les enfants avec droit à une rente et ceux sans droit à une rente sont désormais traités sur un pied d'égalité en ce qui concerne le droit au capital décès. Cette règle s'applique uniquement si la personne assurée n'est pas mariée et qu'elle n'a pas désigné de bénéficiaire selon la lettre a) de l'art. 13.10.

9. Implémentation du portail des assurés

La numérisation se généralise et ne s'arrête pas aux portes des caisses de pension. C'est pourquoi le conseil de fondation a décidé de lancer un portail des assurés, qui permettra à ceux-ci de consulter par exemple leur certificat de prévoyance ou d'effectuer des calculs de simulation en ligne. Nous vous fournirons de plus amples détails à ce sujet l'été prochain.

10. Informations concernant le conseil de fondation

En 2020, la commission des placements et le conseil de fondation se sont réunis à huit reprises au total, dont sept fois à distance. Un séminaire de formation dédié à l'immobilier a également été organisé, et le thème «placements durables» notamment figure à l'ordre du jour du conseil de fondation en 2021.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à vous adresser aux membres du conseil de fondation ou à la gérance.

Avec nos meilleures salutations

Caisse de pension Schindler



Adrian Boutellier
Président du conseil de fondation



Mario Passerini
Gérant